

Point-virgule (CODASE)

CSAPA - Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie

Consultation ou dispositif spécialisé

ACT - appartement de coordination thérapeutique

Qui est concerné ?

Adolescents
Adultes

Structure spécialisée dans l'accueil d'un certain public :
Personnes présentant des conduites addictives

Domaines d'activités principaux

Addictions
Soins psychiatriques et de réhabilitation
Logement, hébergement

Coordonnées

19 rue des Bergers 38000 Grenoble

pointvirgule@codase.org

[04 76 17 21 21](tel:0476172121)

<https://www.codase.org/point-virgule/>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Voir la liste des communes concernées

Présentation

POINT VIRGULE regroupe un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) auquel sont adossées des Consultations de jeunes Consommateurs et des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT). Il propose un accompagnement aux personnes touchées par l'usage de substances psychoactives licites et illicites (que ce soit elles-mêmes qui consomment ou un membre de l'entourage).

Objectifs & Missions

POINT VIRGULE regroupe un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) auquel sont adossées des Consultations de jeunes Consommateurs et des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT).

Consultations Jeunes Consommateurs : Il s'agit de consultations spécifiques pour les adolescents mises en place au sein des CSAPA sur quasiment tous les départements. Gratuites et anonymes, elles sont destinées aux jeunes consommateur-ice-s de substances psychoactives (cannabis, alcool, tabac, drogues de synthèse, cocaïne, polyconsommation) et à celles et ceux présentant des conduites addictives sans substance.

Appartement de coordination thérapeutique (ACT) : structures qui hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical. Ces structures ont pour objectif d'optimiser une prise en charge médicale, psychologique et sociale, par la mise en œuvre d'une coordination globale.

Des actions collectives de prévention sont organisées en milieu professionnel et en entreprise ainsi que des actions de sensibilisation et de formation. Les mutualisations associatives et la proximité des autres structures du CODASE (de la protection de l'enfance notamment) constituent une plus-value indéniable.

[Signaler une erreur](#) >